

mier, après lui Ambroise Paré, Guy de Chauliac, J. L. Petit, et plus récemment Larrey l'employèrent, ce dernier particulièrement pour le pansement des plaies de guerre,

A plusieurs reprises la méthode du pansement des plaies par l'alcool fut rejetée comme inutile. On prétendait que c'était au camphre ou aux autres substances en dissolution dans l'alcool qu'étaient dus les bons effets observés.

C'est à Nélaton que revient l'honneur d'avoir vulgarisé la méthode du pansement des plaies par l'alcool. Il est indiscutable aujourd'hui que cette méthode diminue les suppurations de mauvaise nature, modifie leur caractère, s'oppose à l'infection putride, raffermi les bourgeons charnus en restreignant leur développement, etc., etc.

On utilise, quelquefois, dans la pratique chirurgicale, l'action topique irritante, phlogistique de l'alcool. Nous connaissons son emploi en injections dans la cavité d'une hydrocèle. On l'injecte également dans d'autres cavités naturelles et artificielles, dans des kystes et même dans la plèvre et le péritoine.

Enfin une dernière application de l'alcool aux usages externes a pour but d'obtenir, par sa combustion, une certaine quantité de chaleur destinée à produire la stimulation périphérique et la sudation comme le ferait un bain de vapeur. Pour remplir cette indication, un appareil spécial conduit la chaleur de l'alcool qui brûle et les vapeurs qui s'en dégagent, sous les couvertures des malades disposées à cet effet. Quelquefois encore, pour augmenter la stimulation, on fait traverser les produits de la combustion de l'alcool, avant leur arrivée dans le lit du malade, à un bouquet de plantes aromatiques.

*Indications internes.*—Les indications internes de l'alcool sont nombreuses et paraissent au premier abord fort diverses, quoiqu'elles soient au fond identiques et qu'elles se rapportent toutes aux effets stimulants, fébrigènes et corroborants qui font la base de l'action thérapeutique de cette substance.